

INTERVENTION de GAËTAN LEVITRE

Session du Conseil Général – 7 décembre 2011

"C'est mandaté par le collectif de maintien et du développement de l'emploi qui s'est réuni hier soir en mairie d'Alizay que j'interviens devant vous ce matin.

Mes chers collègues,

Vous connaissez la situation de l'entreprise papeterie M. REAL à Alizay menacée de fermeture définitive, ce qui entraînerait et aurait des conséquences immédiates la disparation de 600 emplois industriels.

Ce drame humain et économique, anéantirait et cela pour de nombreuses années toutes les perspectives d'avenir et de développement industriel dans une vallée, la vallée de l'Andelle déjà fortement éprouvée.

Cette décision inique de fermeture, insupportable est d'autant plus incompréhensible, que des repreneurs identifiés, reconnus comme fiables économiquement et viables industriellement, sont disposés à reprendre l'activité papetière tout en maintenant les emplois existants.

Il est incontestable, que ce revirement brutal des finlandais de ne plus vendre, cache en fait une entente illicite des papetiers au niveau européen, qui voyaient d'un mauvais œil l'arrivée sur le territoire français d'un concurrent supplémentaire. C'est tout à fait scandaleux, et j'aurais aimé entendre celles et ceux qui ont voté des deux mains le principe d'une concurrence libre et non faussée, s'insurger contre de tels faits.

Depuis de nombreux mois, l'action et les propositions des salariés ont conquis l'opinion publique.

Si tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître comme l'écrit Eric Besson, ministre de l'Industrie, ou comme ne cesse de le répéter Bruno Lemaire dans les médias, que cette entreprise est un des fleurons industriels de notre région, qu'elle est située dans un site exceptionnel tri-modal (fer, route et fleuve) qu'elle dispose d'une des meilleures machines à papier européenne d'une capacité de 300 000 t/an , du savoir des salariés, que plusieurs alternatives industrielles existent en particulier dans le domaine du recyclage et de la valorisation du papier usagé, de la biomasse etc.

Alors qu'attendent nos ministres pour prendre la bonne décision politique et forcer les finlandais à céder l'entreprise au repreneur.

Aujourd'hui, la situation n'a pas évolué d'un pouce. Devant ce qu'il faut bien appeler l'impuissance de nos politiques gouvernementaux à régler, ce que nous, nous appelons un cas d'école, les salariés en ont marre. Ce qu'ils disent les salariés aujourd'hui c'est : arrêtez de tergiverser, il ne nous reste plus grand temps, prenez en acte politique fort, procédez à l'expropriation.

Et que l'on arrête de se trouver des prétextes pour ne rien faire, le gouvernement doit, aujourd'hui, en urgence engager une procédure d'expropriation en s'appuyant sur les repreneurs avec qui il est resté en contact, et avec le soutien des collectivités. C'est tout à fait possible juridiquement.

Il s'agit là de mettre en œuvre, autour de la papeterie, un projet industriel d'ampleur régional voire national, par les diversifications industrielles que j'ai cité tout à l'heure, mais aussi, par la construction d'un port fluvial et d'une zone multimodale sur ce site exceptionnel. Il s'agit bien là, d'un projet d'ampleur national d'intérêt général.

D'ailleurs, les jurisprudences connues considèrent que l'intérêt général suffit à lui seul à rendre légitime l'expropriation administrative pour cause d'utilité publique dès lors que celle-ci rend des services à la collectivité publique.

Par ailleurs, le fait qu'une opération d'expropriation favorise des intérêts particuliers, en l'espèce le repreneur, ne constitue pas pour autant un détournement de pouvoir, pourvu que l'opération ait pour but l'utilité publique.

Dans l'intérêt de la ville de Sochaux le 20 juillet 1971, le conseil d'état a admis que le fait de l'expropriation procure un avantage "direct et certain" à une entreprise privée est d'utilité publique puisqu'elle répond aux exigences d'un ensemble industriel qui joue un rôle important dans l'économie régionale.

Dans cette hypothèse, il faut que l'avantage ainsi créé ait un impact réel sur l'économie locale et que les impacts positifs de l'opération ne se limitent pas au bénéfice procuré à une seule entreprise. C'est le cas de notre papeterie, puis que l'expropriation de M. REAL bénéficierait à d'autres entreprises sous-traitantes, elles aussi menacées de fermeture.

En conséquence, mes chers collègues, il vous est demandé par les salariés de M.REAL et le collectif de soutenir cette demande d'expropriation auprès du gouvernement. Il faut faire bouger les choses. L'urgence de la situation nécessite aujourd'hui de passer du constat à l'action et de prendre possession de cette entreprise.

Comme vous pouvez le constater, mes chers collègues, les salariés de M.REAL sont comme vous là : indignés mais pas résignés. "